

PAROLE RÉSONNANTE

[sonore]

Incantation	1 action simple
Composantes	V
Portée	moyenne (30 m + 3 m/niveau) (20 c + 2 c/niveau)
Zone/Cible	une créature
Durée	3 rounds
JS	Vigueur partielle
RM	oui

Le personnage prononce un terrible mot de pouvoir qui envoie des vibrations potentiellement mortelles dans une cible choisie. Cette dernière doit réussir un jet de sauvegarde par round, à son tour, et l'effet se renforce à chaque échec. Au premier round, la cible subit 5d6 points de dégâts sonores et elle est chancelante pendant 1 round. Jet de sauvegarde 1/2 dégâts, annule le chancellement. Au deuxième round, la cible reçoit 5d6 points de dégâts sonores et elle est étourdie pour 1 round. Jet de sauvegarde 1/2 dégâts, annule l'étourdissement. Au troisième round, la cible subit 10d6 points de dégâts sonores et elle est étourdie pendant 1d4+1 rounds. Jet de sauvegarde 1/2 dégâts, annule l'étourdissement. La parole résonnante n'a plus d'effet après le troisième round, même si on prolonge son effet.

===Mythique===

Les dégâts infligés s'élèvent à 8d6 points de dégâts lors du premier et deuxième rounds et 15d6 points le troisième round. La cible subit un malus de -4 aux jets de sauvegarde contre les effets de son.